

Licence

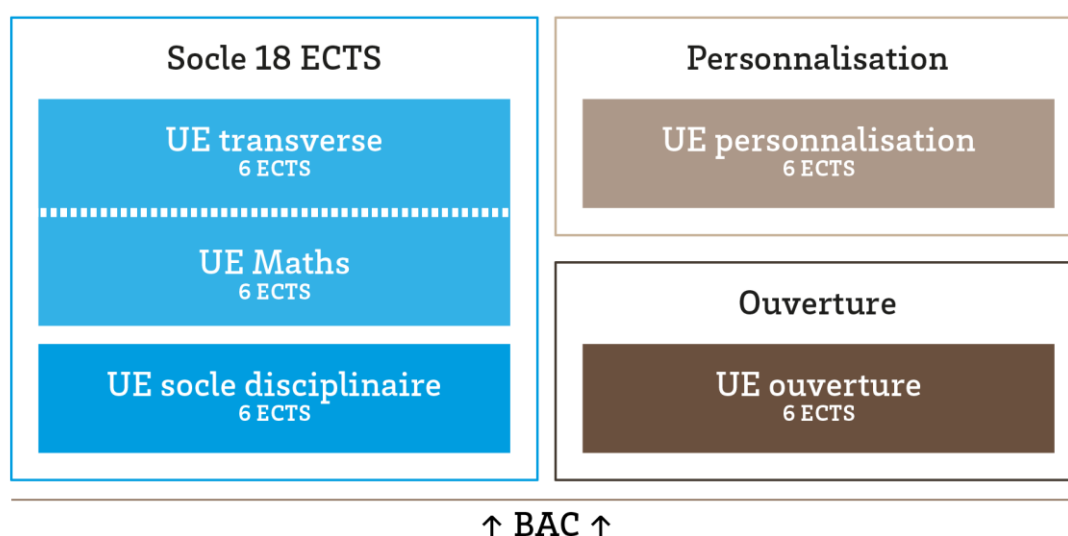
Portail sciences et technologies

Le portail sciences et technologies est un premier semestre d'orientation qui vous permet de confirmer ou non votre choix de parcours initial

Une année universitaire est découpée en deux semestres. Après ce premier semestre, vous pourrez avoir accès, suivant vos choix d'UE de semestre 1, à au moins une des 9 mentions de licence en sciences et technologies.

L'outil BOOST vous accompagnera dans vos choix en fonction de votre projet et des spécialités que vous avez suivies au lycée.

Enseignements



La part socle est composée de 18 ECTS répartis dans trois unités d'enseignement (UE) :

- > L'UE transverse (6 ECTS) : PIX (compétences numériques), langues, méthodologie
- > L'UE Maths (6 ECTS) : outils mathématiques ou mathématiques générales (en fonction de la spécialité choisie au lycée)
- > L'UE **socle disciplinaire** (6 ECTS) : discipline de la mention d'entrée (UE niveau 1 ou 2 selon le profil étudiant)

La part personnalisation est composée de 6 ECTS et d'une UE issue d'une mention différente de celle choisie pour la mention d'entrée et qui est dispensée par le collège sciences et technologies. Il peut s'agir d'une UE de niveau 1 ou de niveau 2 selon votre

profil.

La part ouverture est composée de 6 ECTS et d'une UE que vous pourrez choisir parmi

- > n'importe quelle UE disciplinaire du portail sous réserve qu'elle soit d'une autre discipline que celles choisies pour le socle disciplinaire ou la part personnalisation
- > n'importe quelle UE d'un autre collège sous réserve de compatibilité d'emploi du temps

Spécificité du portail sur Agen

Le portail sciences et technologies organisé sur Agen est un premier semestre d'orientation destiné aux étudiants dont le choix initiale est à priori de suivre un parcours Sciences de la Vie.

La part socle est composée de 18 ECTS répartis dans trois unités d'enseignement (UE) :

- > L'UE transverse (6 ECTS) : PIX (compétences numériques), langues, méthodologie
- > L'UE Maths (6 ECTS) : outils mathématiques
- > L'UE socle disciplinaire de la mention Sciences de la Vie (6 ECTS)

La part personnalisation et l'ouverture sont composées de 2x6 ECTS parmi les UE issues des mentions de niveau 1, Chimie, Physique ou Sciences de la Terre.

Et après ?

